

Cadrage pour candidature HDR ED 3MG-Nantes

Les chercheurs et enseignants-chercheurs HDR sont reconnus pour leur haut niveau de formation et d'expertise scientifique, l'originalité de leur démarche scientifique dans un domaine particulier, leur capacité à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique, leur aptitude à initier et coordonner des projets de recherche, et à encadrer de jeunes chercheurs.

La candidature HDR doit renseigner les critères ci-dessous pour être soumise à l'avis de l'ED 3MG et à celle d'un expert extérieur au périmètre régional de l'ED 3MG qui autoriseront la démarche officielle d'inscription à l'HDR auprès de l'établissement d'accueil.

Après avis positif, le dossier est proposé au CA de l'établissement pour valider l'engagement de la procédure de soutenance.

CV

10 pages max

Objectifs : faire ressortir la maturité scientifique, les compétences professionnelles acquises et les encadrements en recherche et enseignement.

Nom, prénom, âge, fonction, grade :

Formation initiale/diplômes :

Parcours professionnel :

Projets : avec le positionnement en termes de portage, gestion, responsabilité scientifique, etc....

Bilan de Productions scientifiques.

Bilan participation à des congrès (contributions écrites et orales, conférences invitées etc..).

Présentation de 5 publications/brevets majeures avec une justification du positionnement personnel. La liste complète des publications/brevets est à mettre en annexe en fin de document avec référencement complet (DOI et ISBN pour les contributions écrites en indiquant l'auteur correspondant ou l'orateur) .

Activité d'encadrement (Niveau Master jusqu'aux chercheurs contractuels) avec taux d'encadrement et publication(s)/communications associées pour une thèse. Un minimum de co-encadrement de deux thèses de doctorat est demandé.

Activité d'enseignement résumée pour les enseignants chercheurs et chercheurs s'il y a lieu.

Activité d'expertises.

Distinctions/reconnaisances scientifiques.

Responsabilités collectives, mandats et représentation dans les instances.

Actions de vulgarisation

Complément personnel.

Rapport d'activités (se limiter à 50 pages, si possible. L'HDR n'est pas un manuscrit de thèse).

Partie 1 : Activités d'enseignement et responsabilités pédagogiques (tout particulièrement pour les EC). Investissements distinguables en enseignement, formations, responsabilités administratives...

Partie 2 : Activités de recherche / Introduction et contexte général des recherches menées dans sa carrière. Faire ressortir la démarche scientifique, l'évolution du parcours avec prise d'autonomie dans une thématique donnée et la capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Se positionner par rapport à l'état de l'art et sur la contribution réelle au développement du projet (Porteur, PI, coordinateur, partenariat etc..).

Pour chaque étape du parcours, ne produire **qu'un résumé des activités** avec un renvoi vers le ou les **articles représentatifs**.

Compléter chaque projet/partie par un encart exposant le nombre de publications associées, de communications orales, d'étudiants encadrés, et l'impact scientifique.

Bilan et Conclusion

Projet avec mise en perspective 10 pages max

Objectifs : Répondre à la question du choix de l'orientation des recherches/originalités par rapport à l'état de l'art, quelle stratégie de recherche, quel(s) projet(s) et comment.

Pourquoi ? (Originalité par rapport à l'état de l'art)

Quoi ?

Comment ? (vision à court et moyen terme)

Annexes Listes des publications / liste des communications / Liste des enseignements (éventuels)/autres compléments.

N'hésitez pas à contacter les correspondants laboratoires de l'ED 3MG-Nantes, ou Didier Dubreuil (directeur adjoint de l'ED3MG, responsable du site de Nantes) pour plus de précisions :

CEISAM : E. Le Grogneq et J. Y. Le Questel.

IMN : C. Payen (Chimie) et B. Humbert (Physique).

SUBATECH: L. Giot (Physique) et S. Huclier (Chimie).

LPG : Gabriel Tobie et Gaël Choblet

GERS : E. Gaume et J. Gasperi.